



Ordre  
des ergothérapeutes  
du Québec

# Rapport de la Tournée provinciale de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

2023-2025



# Sommaire des sections

**01**

Contexte

**02**

Calendrier

**03**

Ressources

**04**

Villes visitées

**05**

Participation des  
ergothérapeutes

**06**

Thématiques  
discutées

**07**

Synthèse des  
échanges

**08**

Sondage de  
satisfaction

**09**

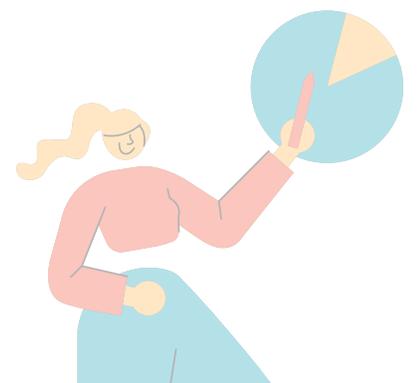
Mots du président et de la  
directrice du développement  
de la qualité et de l'exercice

**10**

Remerciements

**11**

Annexe



# Contexte

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (Ordre) souhaitait renforcer sa proximité avec les ergothérapeutes sur le terrain afin de garantir une compréhension commune des exigences et des enjeux, tout en continuant à protéger le public en fonction des priorités sociétales.

La Tournée provinciale (Tournée) de l'équipe de l'Ordre visait à présenter en personne, à travers le Québec, la nouvelle planification stratégique 2023-2026.

De plus, l'Ordre a sensibilisé les ergothérapeutes à l'importance de comprendre et de réaliser les activités réservées de la profession, en présentant le guide des activités professionnelles de l'ergothérapeute, diffusé au printemps 2024.

Plus précisément, l'Ordre a rassuré ses membres sur les exigences de la pratique et l'importance d'effectuer les activités réservées conformément au Code des professions. La Tournée a également permis d'informer les membres des changements relatifs à l'inspection professionnelle et des attentes de l'Ordre à ce sujet.

Enfin, cet exercice a mis en lumière la présence de l'Ordre dans le système professionnel depuis 50 ans, soulignant cet anniversaire important.



## PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

### NOTRE MISSION

Assure la protection du public, veille à la qualité des services et valorise l'ergothérapie pour favoriser l'autonomie de la population dans ses activités quotidiennes.

### NOTRE VISION

Promouvoir l'accessibilité à l'ergothérapie par une approche collaborative fondée sur l'expertise unique de la profession et la pleine occupation du champ d'exercice avec compétence.

### NOS VALEURS

#### COLLABORATION

Valoriser la contribution des partenaires dans l'ensemble de nos activités et favoriser l'agilité par un leadership mobilisant.

#### EQUITÉ

Agir avec ouverture, impartialité et discernement dans un esprit de respect.

#### COMPÉTENCE

Offrir des services de qualité par notre expertise et notre engagement envers le public et les membres.

#### INNOVATION

Agir avec audace et proactivité, propulser l'Ordre et la profession par la création de valeur.

# Contexte

## Objectifs

### Objectif primaire

Permettre à l'ensemble des ergothérapeutes de recevoir la visite de l'Ordre dans leurs régions administratives, tout en assurant une gestion financière rigoureuse de cette initiative.

### Axe 1



Une notoriété accrue dans l'intérêt du public par la présence de l'Ordre sur le terrain.

Rencontre avec le grand public, les partenaires clés, les gestionnaires et les ergothérapeutes afin d'assurer la compréhension du rôle et le rayonnement des ergothérapeutes et de l'Ordre.

### Axe 2



Établir des relations pertinentes et durables grâce à une communication transparente et à l'accessibilité de l'Ordre dans l'espace public, tout en mobilisant les partenaires et en renforçant les liens avec les ergothérapeutes.

Observer les tendances de la profession pour consolider les relations avec les partenaires clés et collaborer étroitement afin de promouvoir l'accessibilité et le développement de la profession.

Favoriser la pleine participation des membres à la mission de l'Ordre grâce à la présence active des représentant(e)s de l'organisation sur le terrain.



## PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

Un plan mobilisateur pour l'équipe et les partenaires de l'Ordre



Le plan stratégique 2023-2026 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) s'inscrit dans la continuité tout en s'ancrant avec lucidité dans son contexte actuel. L'évolution démographique, le rôle social de l'ergothérapeute, la pénurie de main-d'œuvre, les changements législatifs et les nouvelles technologies sont autant de facteurs qui influencent l'Ordre. Pour favoriser la qualité et

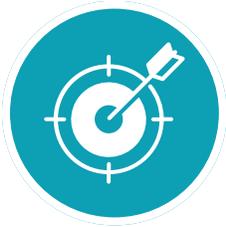
l'accessibilité des services en ergothérapie dans l'intérêt du public, c'est donc sous le signe de la performance, de la collaboration et du rayonnement que se déroulera le prochain cycle stratégique de l'Ordre. Il s'assurera de mettre en valeur l'expertise, l'étendue et le bénéfice de la pratique en ergothérapie comme levier de protection du public.

AXES	ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<b>Une notoriété accrue dans l'intérêt du public</b> <i>Assurer la compréhension du rôle et le rayonnement des ergothérapeutes et de l'Ordre</i>	1. Positionnement et valorisation	a. Canaliser la présence et l'implication de l'Ordre sur la place publique dans les dossiers sociaux prioritaires
<b>Des relations pertinentes et durables</b> <i>Mobiliser les partenaires et resserrer les liens avec les membres</i>	2. Partenariats stratégiques 3. Engagement	a. Renforcer la relation avec les partenaires clés et travailler en collaboration pour favoriser l'accessibilité et le développement de la profession b. Favoriser la pleine participation des membres à la mission de l'Ordre b. Dynamiser la réciprocité des relations avec la relève et les candidats à la profession
<b>Une organisation performante</b> <i>Assurer la pérennité organisationnelle et soutenir l'évolution de l'Ordre</i>	4. Agilité et efficacité organisationnelle	a. Offrir un milieu de travail mobilisant, bienveillant et stimulant qui favorise l'autonomie, l'initiative et le développement individuel et collectif b. Optimiser les processus internes, les mécanismes de protection du public et la priorisation des activités c. Diversifier les sources de revenus autonomes et assurer une saine situation financière

# Calendrier

Le calendrier de la Tournée a été divisé en deux phases afin de répartir les coûts sur deux exercices financiers (2023-2024 et 2024-2025) permettant une action continue et assurant une présence constante de l'Ordre sur le terrain.

## Ciblage précis



Le calendrier de la Tournée a été établi en fonction des régions électorales 1 à 4.

Le choix du présentiel a été privilégié afin de favoriser une plus grande proximité avec les membres.

## Phase 1: région électorale 3



La région électorale 3, couvrant les régions administratives de Montréal, Laval et la Montérégie, représente près de 50 % des ergothérapeutes. Les visites dans cette région ont débuté en octobre 2023 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2024.

## Phase 2 : régions électorales 1, 2 et 4

Le calendrier de la Tournée a été planifié pour le printemps et l'automne 2024, avec quatre moments distincts :



- Région 2 : Laurentides et Lanaudière en mars 2024
- Région 4 : Estrie et Capitale-Nationale en avril 2024
- Régions 1, 2 et 4 : Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Mauricie, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean en mai 2024
- Régions 1 et 2 : Abitibi-Témiscamingue et Outaouais en septembre 2024



# Ressources

L'Ordre a choisi d'impliquer les ergothérapeutes dans la logistique de la Tournée, non seulement pour le matériel, mais surtout pour la mise à disposition de salles pour les rencontres en présentiel (hybride). Cette approche a permis de réduire les coûts et d'éviter des déplacements inutiles pour les ergothérapeutes, tout en renforçant leur participation et leur sentiment d'appartenance à leur ordre professionnel.

Les communications pour l'inscription des membres se sont faites par infolettre, courriel et par publication sur le site web de l'Ordre, avec le soutien du bureau de la présidence.

## Parties prenantes



Deux représentant(e)s de l'Ordre ont participé aux rencontres : Alexandre Nadeau, président, et Marie-France Jobin, directrice du développement de la qualité et de l'exercice (DDQE). L'ensemble des ergothérapeutes membres de l'Ordre a été invité à y assister.

L'Ordre a également décidé d'impliquer la relève en invitant les étudiants des universités du Québec ayant un programme en ergothérapie.



## Participation des membres du CA

Certains membres actuels et anciens du conseil d'administration ont pris part à la Tournée et ont contribué à l'organisation des différentes rencontres.



## Frais de la Tournée

Le kilométrage parcouru pour les 2 phases a été de 3 340 km, pour 7 nuitées et une dépense totale de 5 624 \$.



## Commanditaire

Le Groupe ERP a apporté un soutien financier à la Tournée provinciale de l'Ordre.



# Villes visitées

## 4 régions électorales

- Région électorale 1 : Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord
- Région électorale 2 : Mauricie, Outaouais, Lanaudière, Laurentides
- Région électorale 3 : Montréal, Laval et la Montérégie
- Région électorale 4 : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Estrie, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec

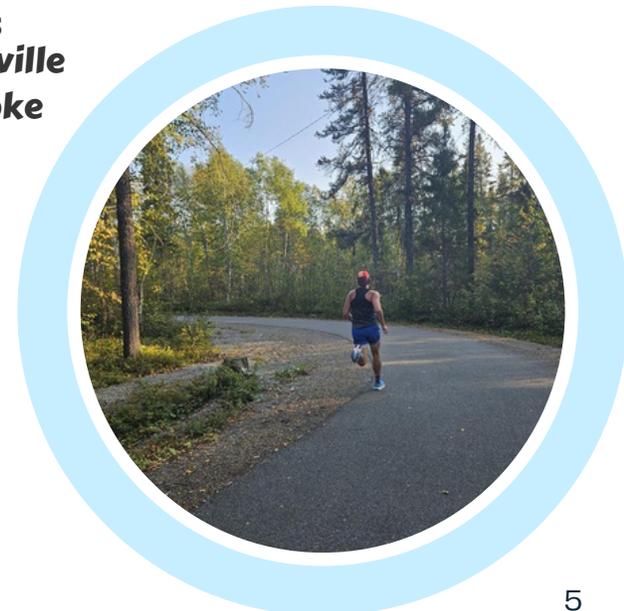
## 20 rencontres

Selon le nombre d'inscriptions dans chaque ville sélectionnée, les rencontres ont été organisées en présentiel, en mode hybride, ou exclusivement en visioconférence en dernier recours.



**13 villes visitées en personne**

**3 villes en visioconférence**



# Participation des ergothérapeutes

**912 membres**

Phase

**2**

**564 membres**

**Régions électorales 1, 2 et 4**

Phase

**1**

**348 membres**

**Région électorale 3**

## Taux de participation



**14,2 %**

des membres de l'Ordre ont  
participé aux rencontres.



# Thématiques discutées

## Introduction

Lors de la Tournée de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (Ordre), plusieurs thèmes ont été abordés, reflétant l'orientation stratégique de l'organisation pour la période 2023–2026. Les rencontres ont débuté par une mise en contexte et une présentation de la planification stratégique de l'Ordre pour les années à venir. Ensuite, les ressources de l'Ordre ainsi que les projets en cours ont été exposés, offrant un aperçu précieux de l'engagement continu envers ses membres, la profession dans son ensemble et la population du Québec.

De plus, une partie dédiée à l'engagement des différentes parties prenantes envers la profession a été au cœur des échanges. Enfin, un moment de partage a permis à chacun(e) d'exprimer les défis rencontrés, favorisant ainsi une compréhension collective des enjeux actuels et futurs.

## Voici les principaux thèmes abordés par l'Ordre :

### Mise en contexte et planification stratégique 2023–2026 de l'OEQ

L'un des principaux objectifs de la Tournée était de présenter la nouvelle planification stratégique 2023–2026. Cette initiative visait à illustrer et à traiter plusieurs points cruciaux pour l'évolution de la profession. Malgré les progrès réalisés, une méconnaissance de la profession d'ergothérapeute persiste, variant considérablement d'une région à l'autre. Encore aujourd'hui, de nombreuses personnes, y compris dans le secteur des services de santé et services sociaux, ne comprennent pas pleinement le rôle des ergothérapeutes.

Enfin, l'Ordre mettait également l'accent sur la prévention auprès de ses membres, soulignant sa mission de soutien et d'orientation de la profession. Cette mission est essentielle pour favoriser des pratiques de haute qualité selon les dernières données probantes.



# Thématiques discutées

(suite)

## Présentation des ressources de l'Ordre

L'Ordre met à la disposition une variété de ressources pour soutenir la pratique clinique de ses membres. Ces ressources sont conçues pour aider les ergothérapeutes à rester informé(e)s, à se former continuellement et à bénéficier d'un soutien adéquat dans leur pratique professionnelle.

### Revue Occupation : Ergothérapeute

La revue « Occupation : Ergothérapeute » est une publication de l'Ordre qui offre des articles informationnels, des résumés de recherches dans le domaine et des mises à jour sur les avancées ergothérapiques. Publiée quatre fois par année, elle est une source précieuse d'informations pour rester à jour.

### Infolettre bimensuelle

L'infolettre bimensuelle de l'Ordre fournit des nouvelles et des mises à jour régulières sur les activités de l'Ordre, les événements à venir, les opportunités de formation et les nouvelles modifications législatives affectant la pratique des ergothérapeutes. C'est un média essentiel pour rester informé en continu des développements pertinents.

### Capsules vidéo Info-OEQ

Les « capsules Info-OEQ » sont de courtes vidéos informatives produites par l'Ordre pour traiter de divers sujets relatifs à la pratique de l'ergothérapie. Elles fournissent une perspective différente sur l'actualité de la profession, permettant ainsi de rester facilement informé.

### Formation continue

L'Ordre propose un programme de formation continue varié pour aider les ergothérapeutes à développer leurs compétences et à se perfectionner dans leur domaine. Ces formations couvrent un large éventail de sujets et sont conçues pour répondre aux besoins cliniques en ergothérapie.



# Thématiques discutées

## Présentation des ressources de l'Ordre (suite)

### Colloque annuel

Le colloque annuel de l'Ordre est un événement incontournable qui rassemble les ergothérapeutes de tout le Québec pour partager des connaissances, réseauter et participer à des ateliers ainsi que des conférences. C'est une occasion unique de se tenir informé des dernières innovations et des pratiques exemplaires.

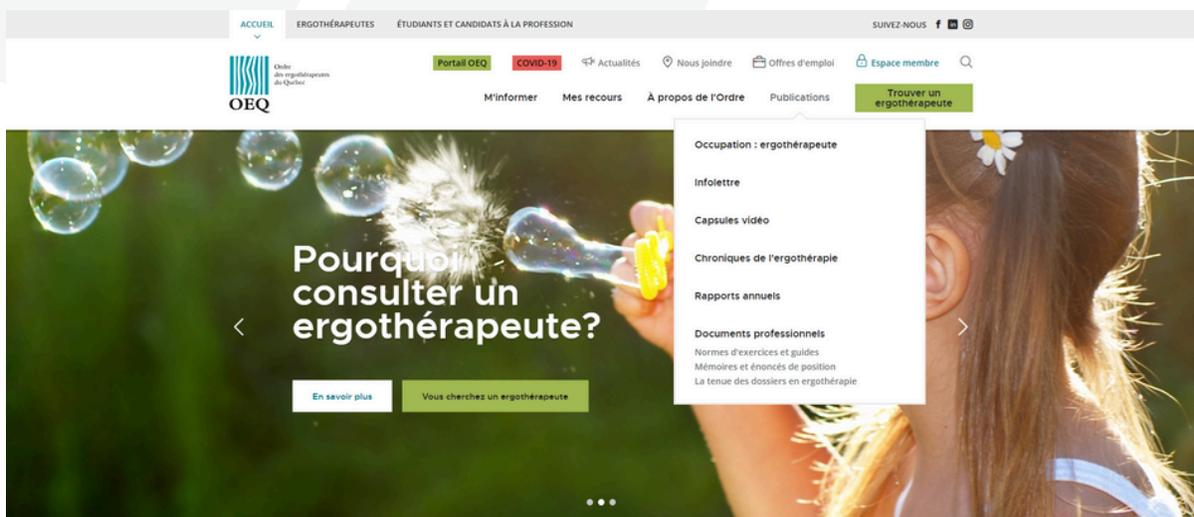
### Équipe de soutien pour les questions du public et des membres

L'Ordre dispose d'une équipe dédiée pour répondre aux questions du public et des membres. Cette équipe fournit des réponses et des conseils sur divers aspects de la pratique professionnelle.

### Documents de référence disponibles sur le site oeq.org

Le site web de l'Ordre « oeq.org » offre une bibliothèque de documents de référence, incluant des guides de pratique, des normes professionnelles et des mémoires. Ces documents sont accessibles et constituent une base de connaissances essentielle pour une pratique conforme aux normes de pratique.

En somme, l'Ordre met à la disposition de nombreuses ressources pour soutenir la pratique clinique des ergothérapeutes, favorisant ainsi un environnement professionnel enrichissant et propice au développement continu.



La mission de l'Ordre : la protection du public

# Thématiques discutées

(suite)

- 1 **Guide sur les activités professionnelles de l'ergothérapeute**
- 2 **Communication électorale au Conseil d'administration**
- 3 **Chantier de l'inspection : phase 2**
- 4 **Règlement de formation continue**
- 5 **Modification du soutien à la pratique pour les membres**
- 6 **Optimisation du site Web de l'Ordre**
- 7 **Habilitation 94h des ergothérapeutes pour le TENS par l'OPPQ**
- 8 **Référentiel canadien des compétences**
- 9 **Guide télésanté**
- 10 **Élargissement des pratiques professionnelles**
- 11 **Chantier du diagnostic en santé mentale et santé physique**
- 12 **Les mesures de contrôle en milieu scolaire**

# Thématiques discutées

(suite)

## L'inspection professionnelle

L'inspection professionnelle a pour objectif principal de sensibiliser les ergothérapeutes à la réflexion sur leur pratique, tout en vérifiant si les membres de l'Ordre maintiennent les compétences nécessaires pour exercer de manière sécuritaire et conforme aux normes de pratique, aux lois et aux règlements. Cette mesure est essentielle pour assurer la protection du public. En parallèle, l'inspection joue un rôle éducatif crucial en sensibilisant les membres à leurs obligations professionnelles, en les responsabilisant quant au maintien et au développement de leurs compétences, et en les soutenant dans l'élaboration de plans de développement professionnel.

➤ Ce processus offre aux ergothérapeutes une occasion privilégiée d'évaluer leur pratique et les encourage à s'engager dans une démarche d'amélioration continue. L'Ordre a souligné l'importance de passer à l'ère numérique et de revoir les pratiques par une approche axée sur la gestion des risques, en réponse à de nombreuses recommandations émises dans le passé.

Cette transition était nécessaire pour clarifier et prioriser les ajustements dans la pratique des membres, tout en favorisant un meilleur temps passé directement avec les client(e)s pour améliorer l'accessibilité et réduire les listes d'attente.

En résumé, l'inspection professionnelle joue un rôle central dans la protection du public et l'amélioration continue de la qualité des services offerts. La transition vers le numérique représentait une étape incontournable pour accroître l'efficacité globale de ce mécanisme de protection du public.



# Synthèse des échanges

## Introduction

La Tournée provinciale 2023-2025 de l'Ordre auprès des ergothérapeutes du Québec a été une occasion précieuse de rencontrer ses membres et d'échanger sur divers enjeux professionnels. Ce rapport vise à partager les réflexions et les constats de ces échanges ainsi qu'à présenter certaines actions à venir pour répondre aux besoins de la communauté professionnelle et du public.

### La tenue de dossiers

La question de la tenue de dossiers demeure un enjeu majeur selon la perception des membres. Bien que certaines améliorations aient été constatées à la suite des modifications apportées pour répondre aux exigences de l'inspection professionnelle, des défis persistants nécessitent des ajustements pour optimiser la pratique rédactionnelle.

L'Ordre identifie un besoin crucial de préciser les exigences en matière de tenue de dossiers afin de réduire le temps consacré aux tâches administratives indirectes. L'objectif est de favoriser le temps des ergothérapeutes aux services directs aux usager(ère)s, améliorant ainsi la qualité et l'efficacité des interventions, tout en rendant compte des services professionnels rendus.

L'Ordre s'engage à poursuivre des démarches pour démystifier les véritables exigences en matière de tenue de dossiers pour la profession. Il est essentiel de souligner que celle-ci doit se concentrer sur l'information nécessaire pour assurer un suivi de qualité du dossier de l'utilisateur auprès des parties prenantes, en répondant précisément à ses besoins et en favorisant une approche centrée sur la personne sans répéter des étapes inutilement. La tenue de dossiers doit demeurer un outil efficace et concis de communication entre l'équipe interdisciplinaire et l'utilisateur.

# Synthèse des échanges

(suite)

## Portfolio réflexif : changement à venir

L'Ordre a informé les membres des ajustements prévus quant à l'utilisation du portfolio réflexif. Ce dernier deviendra un outil facultatif dans le cadre de la nouvelle réglementation à venir sur la formation continue de l'Ordre. Le nouveau portfolio sera métrique, ce qui permettra de comptabiliser de manière précise les heures de formation formelles et informelles, avec la possibilité de déposer des attestations le cas échéant.

L'Ordre a soumis un projet de règlement à l'Office des professions du Québec et attend son approbation pour la mise en vigueur de celui-ci. Dès que la transition vers ce nouveau système sera effectuée, l'Ordre informera les membres en détail sur les modalités relatives à la reddition annuelle en matière de formation continue.

Cette évolution vise à simplifier le processus et à rendre plus cohérente la gestion de la formation continue pour les membres.

## Main-d'œuvre en ergothérapie au Québec

L'Ordre a également souligné l'importance de l'implication du personnel non-ergothérapeute (PNE), encadré par un ergothérapeute dans le processus ergothérapique. Il est crucial de reconnaître la valeur de collaborer avec toutes les ressources disponibles pour offrir des services accessibles à la population et réduire les temps d'attente pour accéder à l'expertise d'un(e) ergothérapeute.

L'Ordre demeure ouvert à l'exploration et au soutien de nouvelles approches pour répondre aux défis sociétaux contemporains, en appuyant les initiatives des établissements d'enseignement en la matière.



# Synthèse des échanges

(suite)

## Pleine utilisation de la compétence des ergothérapeutes



L'Ordre a travaillé à faire reconnaître la compétence de l'ergothérapeute dans le processus du retour au travail, par exemple, en soulignant qu'il pourrait ne pas être nécessaire d'exiger une autorisation médicale supplémentaire pour amorcer un retour au travail progressif et sécuritaire.

De plus, l'Ordre a informé les membres des initiatives en cours pour la reconnaissance de certains diagnostics, tant en santé mentale que physique, et des obstacles administratifs qui peuvent entraver l'accessibilité à des services compétents. Les membres seront informé(e)s et formé(e)s en conséquence selon les développements qui auront été retenus par les décideurs.



## L'ergothérapie et la santé mentale

L'Ordre a identifié un besoin crucial de clarification de l'identité de l'ergothérapeute en santé mentale, notamment auprès de la clientèle jeunesse et des équipes de suivi dans la communauté.

L'Ordre s'engage à poursuivre ses démarches pour favoriser une meilleure compréhension de l'ergothérapie en santé mentale auprès des décideurs et à soutenir les membres dans leur pratique dans ce domaine crucial pour la population.



## Reconnaissance de la profession par les agents payeurs

L'Ordre se réjouit de l'augmentation du nombre d'assureurs couvrant les évaluations et les traitements en ergothérapie dans le secteur de la pratique privée. Cela reflète un changement positif dans la perception et la valorisation de l'ergothérapie dans le domaine de la santé, ouvrant de nouvelles perspectives pour les personnes nécessitant des services d'ergothérapie.

# Synthèse des échanges

(suite)

## Organisation des programmes gouvernementaux destinés à la population desservie par les ergothérapeutes

L'Ordre est résolu à poursuivre des démarches auprès des décideurs pour que les programmes comme le [Programme d'aides techniques](#) destinés, entre autres, aux enfants et aux personnes âgées soient conçus de manière à répondre avec diligence aux besoins des patient(e)s. Il est impératif que les processus administratifs soient revus pour garantir un accès équitable et efficace à des services de qualité de la profession pour la population québécoise.



# Synthèse des échanges

## Conclusion

En conclusion, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec reconnaît l'importance de clarifier davantage la tenue de dossiers et continuera de travailler, en outre, pour optimiser les pratiques rédactionnelles. Bien que des améliorations aient été constatées, des défis persistent, nécessitant des ajustements pour réduire le temps consacré aux tâches administratives non essentielles et ainsi favoriser les services directs aux usager(ère)s.

L'Ordre s'engage à clarifier les nouvelles exigences en matière de tenue de dossiers pour assurer un suivi de qualité et une communication efficace entre l'équipe interdisciplinaire et les usager(ère)s, tout en évitant la répétition inutile des étapes. Le projet de règlement sur la formation continue, en attente d'approbation, vise à simplifier la gestion de la formation continue grâce à un portfolio métrique qui permettra de comptabiliser précisément les heures de formation.

En parallèle, l'implication du personnel non-ergothérapeute (PNE) est encouragée pour améliorer l'accessibilité et réduire les temps d'attente. L'Ordre soutient également les initiatives des établissements d'enseignement pour répondre aux défis sociétaux contemporains et a travaillé à reconnaître la compétence des ergothérapeutes dans le processus de retour au travail, sans exiger d'autorisation médicale supplémentaire.

L'Ordre continue de clarifier l'identité de l'ergothérapeute en santé mentale, particulièrement auprès de la jeunesse, et se réjouit de l'augmentation du nombre d'assureurs couvrant les services d'ergothérapie en pratique privée. Cette évolution reflète une reconnaissance accrue de la profession et ouvre de nouvelles perspectives pour les personnes nécessitant des services d'ergothérapie.

Enfin, l'Ordre poursuit ses démarches pour que les programmes comme celui des aides techniques répondent efficacement aux besoins de la population, favorisant un accès équitable à des services de qualité et une utilisation saine des ressources professionnelles.

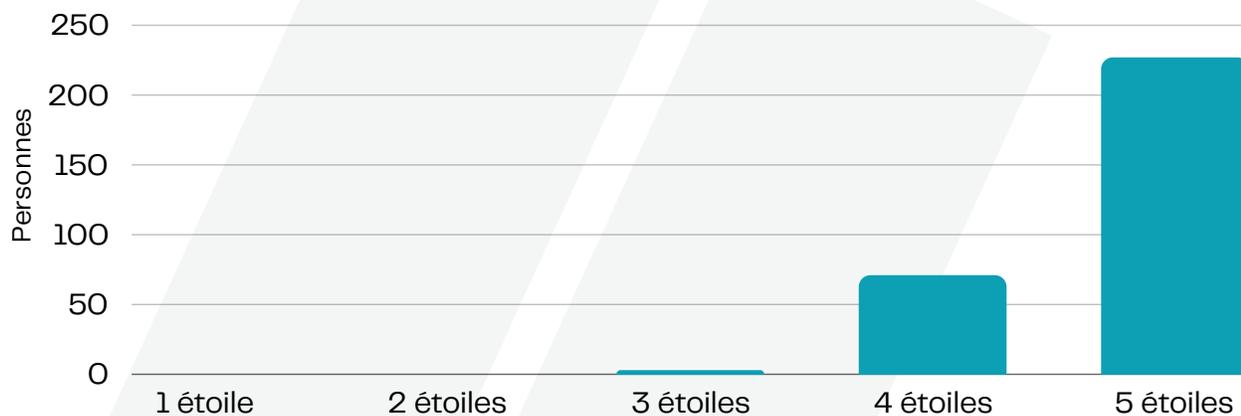
# Sondage de satisfaction

## Résultats

Voici les observations de plus de **300** ergothérapeutes ayant répondu au sondage après avoir participé à une des rencontres de la Tournée.

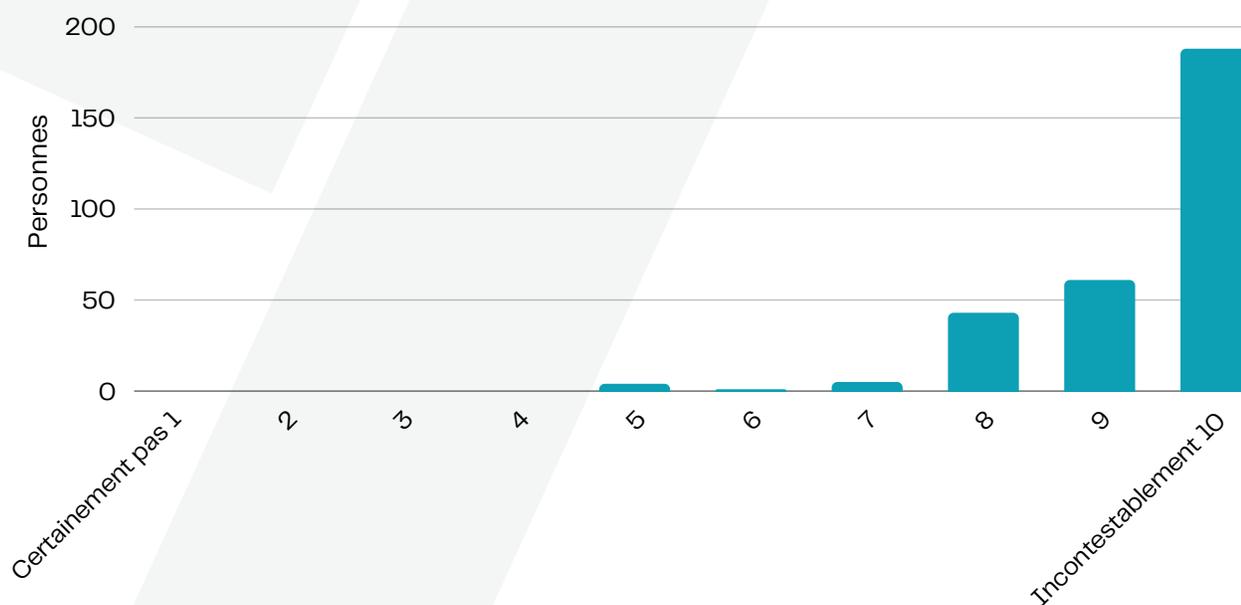
### Question 1 :

Comment avez-vous trouvé la rencontre avec l'équipe de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ?



### Question 2 :

Recommanderiez-vous cette rencontre à un(e) ergothérapeute ?



# Sondage de satisfaction

## Tendance et observations

### Question 3 :

Avez-vous des commentaires ou suggestions ?

Merci pour cette  
rencontre, je crois que  
cela s'est avéré  
rassurant et  
formateur

Merci pour la  
transparence et les  
efforts pour simplifier  
notre pratique !

Très bonne  
rencontre

33 % de taux de  
participation au  
sondage

Merci de l'échange et des  
nouveau



# Sondage de satisfaction

## Sommaire des commentaires des ergothérapeutes recueillis lors du sondage



### Points de satisfaction :

1. **Appréciation générale** : de nombreux(ses) participant(e)s ont exprimé leur satisfaction quant à l'initiative de la Tournée, en soulignant le caractère humain et accessible de l'Ordre.
2. **Efficacité de la communication** : la gestion du temps et l'efficacité de la communication ont été saluées.
3. **Proximité et transparence** : les participant(e)s ont apprécié le contact direct avec les représentant(e)s de l'Ordre.
4. **Informations pertinentes** : les sujets abordés ont été jugés pertinents et bien présentés, avec un accent particulier sur les changements et améliorations apportés par l'Ordre.
5. **Formats hybrides** : la possibilité de participation virtuelle a été bien reçue, facilitant l'accès pour ceux et celles qui ne pouvaient pas être présent(e)s physiquement.

### Points d'amélioration :

1. **Temps pour les questions et échanges** : plusieurs commentaires ont mentionné le besoin de plus de temps pour les questions et les échanges.
2. **Clarté et accessibilité de l'information** : certain(e)s participant(e)s ont souhaité recevoir les sujets de la rencontre à l'avance pour mieux préparer leurs questions et interventions.
3. **Fréquence des rencontres** : il a été suggéré d'organiser ces Tournées de manière plus régulière.
4. **Participation et accessibilité** : encourager une plus grande participation des ergothérapeutes.

1. Durée de la séance : environ 60-90 minutes
2. Qui : les ergothérapeutes et représentants de l'OEQ.
3. Pourquoi : environnement sécuritaire et échange ensemble sur les défis de la pratique pour des services de qualité et l'accessibilité pour ceux-ci.
4. Processus en cours : toutes les régions électorales auront la possibilité d'élire un représentant de l'équipe de l'OEQ en présence de l'assemblée à la fin de l'année financière 2025.

## Mot du président

À la suite de notre Tournée provinciale, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour l'engagement et la participation de chacun(e) des ergothérapeutes. Nous avons grandement apprécié les échanges constructifs et bidirectionnels que nous avons eus. Ces discussions enrichissantes sont essentielles pour promouvoir l'intérêt du public et le rayonnement de notre profession.

Votre rétroaction et vos contributions ont été inestimables et nous permettent de mieux comprendre vos réalités et de répondre plus efficacement aux besoins. Nous sommes ravis de constater votre dévouement et votre passion pour l'ergothérapie, et nous sommes impatients de poursuivre cette belle collaboration.

Ensemble, nous continuerons à travailler pour le bien-être de toutes les parties prenantes, en assurant une pratique professionnelle de qualité et en renforçant la reconnaissance de l'ergothérapie.

Au plaisir de continuer cette belle aventure avec vous tous et toutes prochainement.

## Mot de la directrice du développement de la qualité et de l'exercice

Cher(ère)s membres,

La Tournée m'a encore une fois permis de constater toute la compétence et le dévouement avec lesquels les ergothérapeutes travaillent. Nous sommes conscients des enjeux avec lesquels vous devez composer, et c'est avec beaucoup d'admiration que je vous remercie pour les échanges francs et transparents que nous avons eus ensemble.

Nous avons à cœur de bien protéger le public avec des processus actuels et bienveillants. Nous poursuivrons notre démarche d'amélioration dans les processus qui le requièrent afin de répondre à notre mission, en tenant compte des échanges que nous avons eus et de manière collaborative avec vous.

Je poursuis mon mandat avec la conviction qu'ensemble nous pourrions assurer une pratique professionnelle de qualité, efficiente et bienveillante.

## Remerciements

L'Ordre tient à exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont rendu possible la réussite de notre récente tournée à travers les différentes régions du Québec. Votre accueil chaleureux et votre soutien précieux ont été des éléments essentiels de cette expérience enrichissante.

L'Ordre remercie M. Myre, président-directeur général du Groupe ERP, pour sa confiance, sa générosité et son précieux soutien financier.

L'Ordre tient tout particulièrement à remercier les ergothérapeutes sur place qui ont généreusement offert leur aide pour trouver des locaux adaptés à nos rencontres et qui ont relayé l'information sur la Tournée. Votre dévouement et votre collaboration ont grandement facilité l'organisation de nos événements et ont contribué à leur succès.

L'Ordre exprime également sa gratitude aux gestionnaires qui ont libéré leurs équipes pour participer à nos rencontres, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de l'Ordre qui ont pris part à ces échanges constructifs.

Nous remercions aussi les universités qui ont participé à nos événements et aux étudiant(e)s qui ont pris le temps de nous rejoindre. Votre présence a enrichi nos discussions et a contribué à la dynamique positive de nos rencontres.

Enfin, un grand merci aux ergothérapeutes qui ont répondu présents en grand nombre. Votre participation active démontre la force de notre communauté professionnelle, votre implication témoigne de votre engagement envers notre profession et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une communauté d'ergothérapeutes aussi engagée et mobilisée pour la protection du public.



A handwritten signature in blue ink that reads "Alexandre Nadeau".

Alexandre Nadeau, erg., M. Erg., ASC. C. Dir.,  
Président de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

# ANNEXE

## Calendrier détaillé de la Tournée provinciale

<b>Dates</b>	<b>Villes</b>	<b>Lieux</b>
<b>26/10/2023</b>	<b>Montréal</b>	CIUSSS du Centre-Sud
<b>08/11/2023</b>	<b>Région de Montréal</b>	Ordre des ergothérapeutes du Québec
<b>15/11/2023</b>	<b>Laval</b>	Hôpital Juif
<b>15/11/2023</b>	<b>Laval</b>	CIUSSS de l'Ouest
<b>15/11/2023</b>	<b>Laval</b>	Intergo
<b>12/03/2024</b>	<b>Montréal</b>	Établissement Constance Lethbridge
<b>14/03/2024</b>	<b>Terrebonne et Saint Jérôme</b>	Visioconférence
<b>11/04/2024</b>	<b>Sherbrooke</b>	Université de Sherbrooke
<b>12/04/2024</b>	<b>Québec</b>	CHU de Québec
<b>13/05/2024</b>	<b>Drummondville</b>	Centre d'expertise gériatrique
<b>13/05/2024</b>	<b>Lévis</b>	CRDP
<b>14/05/2024</b>	<b>Rimouski</b>	CISSS du Bas-St-Laurent
<b>15/05/2024</b>	<b>Sept-île</b>	Visioconférence

# ANNEXE

## Calendrier détaillé (suite)

Dates	Villes	Lieux
15/05/2024	Baie-Comeau	CISSS de la Côte-Nord
15/05/2024	Baie-Comeau	CES de l'Estuaire
16/05/2024	Saguenay	CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean
17/05/2024	Trois-Rivières	CHAUR
11/06/2024	Longueuil	CRDP CRDI
17/09/2024	Rouyn-Noranda	CLSC
19/09/2024	Gatineau	Campus Outaouais - Université McGill





Ordre  
des ergothérapeutes  
du Québec

**SUIVEZ-NOUS  
EN TOUT TEMPS  
SUR LE WEB  
ET LES  
MÉDIAS  
SOCIAUX**



[oeq.org](http://oeq.org)



LinkedIn



Facebook



Instagram

**Ordre des ergothérapeutes du Québec**  
**Présidence**

2021, avenue Union, bureau 920

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778 Téléc. : 514 844-0478

[presidence@oeq.org](mailto:presidence@oeq.org)